



Carte Blanche : déjà 7 600 opticiens conventionnés

La plateforme de santé annonce "le succès de son appel à conventionnement et accordera un délai aux opticiens ayant entamé le processus de conventionnement avant le 18 octobre, sans avoir pu le finaliser".



"Nous nous félicitons d'une si large adhésion des opticiens français à notre réseau ouvert". Ainsi s'exprime dans un communiqué Jean-François Tripodi, le directeur général de **Carte Blanche** Partenaires à l'issue de l'appel à conventionnement visant à renouveler son réseau optique. Au total, ce sont 7 600 opticiens qui ont d'ores et déjà été retenus. Si l'appel à conventionnement s'est officiellement clôturé le 18 octobre, il va toutefois y avoir des prolongations : "Nous avons constaté que certains opticiens, qui avaient entamé leur démarche d'adhésion, ont manqué de temps pour finaliser leur conventionnement avant l'échéance réglementaire", indique M. Tripodi. Un délai supplémentaire va donc être accordé aux opticiens qui, insistons sur ce point, se sont tardivement engagés dans le flux de conventionnement. Ceux-là, et ceux-là seulement, pourront finaliser pendant quelques jours leur processus de conventionnement à partir du 29 octobre prochain en se rendant sur le site de **Carte Blanche** Partenaires.